Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901300-20260622-20260622DCM1-DE

Commune de Locmaria Plouzané
Lokmaria-Plouzane

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
du FINISTÈRE

COMMUNE
de
LOCMARIA-
PLOUZANÉ

Délibération n° :
2026.06.22 DCM1

Séance du 22 juin 2026

Date de convocation : 16 juin 2026
Date d'affichage : 16 juin 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 22

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-deux juin, à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Viviane GODEBERT, Maire.

Etaient présents : Mme Viviane GODEBERT, Maire.
Mme Maud BUI TRONG, Mme Françoise FOLL, Mme Audrey GOURDIN, Mme Claire-Andrée LABRIÈRE, Mme Julie LE ROUX, Mme Béatrice OULHEN, Mme Sylvie PODEUR, Mme Cécile SQUIBAN et Mme Annie TALANDIER.
M. Patrick Marie AUBERT, M. Emmanuel AUTRET, M. Eric BLAIZE, M. Olivier COATANEA, M. Benjamin HADDAD, M. Christian LOAEC, M. Stéphane MEAR, M. Philippe MÉON, M. Loïc PETIT DE LA VILLEON, M. Denis PETTON, M. Loïc RAULT et M. Jean-Claude SACCOCCIO.

Procurations :
Mme Solenn BOURGE à Mme Françoise FOLL ;
M. Julien CHEVENEMENT à M. Patrick Marie AUBERT ;
Mme Frédérique CLECH à Mme Annie TALANDIER ;
Mme Isabelle GIBAULT à Mme Viviane GODEBERT ;
M. Christophe LE GAL à M. Loïc PETIT DE LA VILLEON ;
Mme Christine MOUSSAT à M. Loïc RAULT ;
M. Damien RUEL à M. Eric BLAIZE.

Mme Claire-Andrée LABRIÈRE a été désignée secrétaire de séance.
Le quorum est atteint.

OBJET : Subventions aux associations 2026
Domaine : 7.5 Subventions – Délibération relatives aux subventions accordées

Exposé

Le montant des subventions pour l'année 2026 s'élève à 136 692.99 €, sous réserve d'éventuels réajustements. Concernant les modalités de vote, il est spécifié que des membres de l'assemblée délibérante sont également membres de différentes instances dirigeantes associatives. Ainsi, la délibération sera étudiée en deux temps.
Dans un premier temps, le vote se déroulera en excluant les associations suivantes : club de gymnastique et Festival d'Armor. Dans un second temps, les votes seront spécifiquement axés sur les associations qui ont été exclues lors du premier vote, en l'absence des membres des instances dirigeantes associatives.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901300-20260622-20260622DCM1-DE

Délibération

1er vote :

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les montants repris dans les tableaux ci-dessous, exclusion faite de l'association :

- Club de gymnastique ;
- Festival d'Armor.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901300-20260622-20260622DCM1-DE

Tiers	Rappel des subventions versées en 2025	Subventions 2026
ADMR DU PAYS D'IROISE	600,00	800,00
AL : - section BMX	9 803,80	2 407,00
AL: -section VOLLEY	152,00	102,00
AL: -section BADMINTON	130,00	135,00
AL: -Section MULTI-SPORTS	350,00	935,00
AL: -section STREET DANCE	2 264,00	3 190,00
AL: -section AMICA 'DANSES	1 741,40	1 687,00
AL: -section Evi ' danses	1 164,00	1 643,00
AL: -section THEATRE	350,00	359,00
AL: -section VITRAIL	130,00	135,00
AL: -VOXMARIA	130,00	135,00
AL: -section laicité	67,00	70,00
AL: -LIRE ET FAIRE LIRE	210,00	210,00
APEL ECOLES PRIVEES	840,75	812,25
ASSOC A C P G C A T M T O E	130,00	130,00
ASSOC A P E E P	1 401,25	1 339,50
ASSOC ACT IROISE	218,00	327,00
ASSOC ADAPEI	200,00	200,00
ASSOC AR VILTANSOU	100,00	100,00
ASSOC COLLEGE DE KERALLAN	38,50	59,50
ASSOC COMITE FRANCAIS POUR L'UNICEF	1 000,00	0,00
ASSOC ELEVEURS DU BOUT DU MONDE	150,00	150,00
ASSOC ETOILE SPORTIVE LOCMARIA FOOT	4 148,00	6 481,00
ASSOC FSE VICTOIRE DAUBIE	1 331,50	976,20
ASSOC KIAI CLUB LOCMARIA	1 098,00	1 351,00
ASSOC LA PIVOINE MUSICALE	0,00	135,00
ASSOC LES ALLUMES DE LA GRANDE TOILE	500,00	500,00
ASSOC LOCMARIA PATRIMOINE	700,00	510,00
ASSOC MILLE PADS D'IROISE	130,00	135,00
ASSOC TCAP TEAM COURSE A PIED	130,00	135,00
ASSOC TI LANVENEC ASSOCIATION	84 276,03	84 932,54
ASSOC TRAIL DU BOUT DU MONDE	0,00	250,00
ASSOC USEP	5 710,00	210,00
ASSOC VIE LIBRE (Association départementale)	350,00	350,00
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	7 650,00	7 650,00
CHELEM	130,00	135,00
CLUB DES PRIMEVERES	130,00	135,00
CLUB LOISIRS ET CREATIONS	130,00	135,00
COMITE DE JUMELAGE	1 530,00	1 530,00
D D E N	100,00	100,00
ESL TENNIS CLUB	1 446,00	2 368,00
G A A E L	1 035,00	1 489,00
LES ACCROS DU PINCEAU	67,00	70,00
LOCMARIA HANDBALL	12 508,29	8 451,00
LOCMARIA PETANQUE	174,00	231,00
LVC LOCMARIA VELOCLUB	130,00	135,00
MINOUSURF CLUB	393,00	1 529,00
REVES D'ENFANTS	510,00	510,00
S N S M	200,00	200,00
TENNIS DE TABLE	415,00	683,00

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901300-20260622-20260622DCM1-DE

Vote

☐ Nbre d'abstention
☐ Nbre de vote « contre »
☐ Adoptée à la majorité
☒ **Adoptée à l'unanimité**
☐ Rejet de la délibération
☐ Report de la délibération

Délibération

Les élues concernées, Mme Béatrice OULHEN et Mme Cécile SQUIBAN, quittent l'assemblée.
Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les montants repris dans les tableaux ci-dessous :

Tiers	Rappel des subventions versées en 2025	Subventions 2026
CLUB DE GYMNASTIQUE FEMININE	152,00	150,00

Vote

☐ Nbre d'abstention
☐ Nbre de vote « contre »
☐ Adoptée à la majorité
☒ **Adoptée à l'unanimité des personnes présentes (en l'absence de Mme OULHEN et Mme SQUIBAN)**
☐ Rejet de la délibération
☐ Report de la délibération

Délibération

L'élu concerné, M. Stéphane MEAR, quitte l'assemblée.
Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les montants repris dans les tableaux ci-dessous :

Tiers	Rappel des subventions versées en 2025	Subventions 2026
FESTIVAL D - ARMOR	300,00	300,00

Vote

☐ Nbre d'abstention
☐ Nbre de vote « contre »
☐ Adoptée à la majorité
☒ **Adoptée à l'unanimité des personnes présentes (en l'absence de M. MEAR)**
☐ Rejet de la délibération
☐ Report de la délibération

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901300-20260622-20260622DCM1-DE

Le Maire,

Viviane GODEBERT.

MAIRIE DE LOCMARIA-PLOUZANE (Finistère)

Secrétaire de séance.